

Charleroi / 97.500 euros pour réaliser le bilan carbone de la Ville

Quantifier pour mieux agir

de Soir
12/3/08

LA VILLE va mesurer ses taux d'émissions de gaz à effet de serre. Pour mieux les appréhender et les réduire.

Presque chaque geste posé par les citoyens, les entreprises et les administrations publiques laisse une empreinte écologique. Malheureusement négative dans la plupart des cas. Avec pour conséquences une augmentation de la température à la surface du globe et un important risque de changements climatiques.

À sa petite échelle, la Ville de Charleroi a décidé d'agir en tentant d'établir une mesure pertinente de l'ensemble de ses émissions de gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère sur son territoire. C'est ce qu'on appelle le « bilan carbone ». « L'étude va prendre en compte les émissions provenant des bâtiments publics, des services et du territoire dans son ensemble. Soit les entreprises, les habitations, les transports, la gestion des déchets, la production d'énergie, la consommation de biens », explique Frédéric Chomé, désigné pour réaliser ce bilan carbone. Cette méthode destinée aux collectivités a été mise au point par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. Et c'est la première fois qu'elle est mise en œuvre en Belgique. »

Un calendrier assez strict a été établi en concertation par l'expert et le collège communal. « La

fin de la collecte des informations est programmée pour juin prochain. Les résultats seront présen-

tés au collège en septembre, date à laquelle il commencera à discuter de son budget 2009 et à définir



CHARLEROI VEUT RÉDUIRE son empreinte écologique. Une ambition qui passe par l'établissement de son bilan carbone dont les résultats seront connus après l'été. ©PIERRE-YVES THIENPONT

ses actions prioritaires en fonction des résultats de l'étude », commente Frédéric Chomé.

Un effort collectif à impulser

Pionnière dans ce domaine, la Ville de Charleroi espère, en investissant dès aujourd'hui, créer l'impulsion, l'effet levier nécessaire auprès des citoyens, des entreprises, des écoles, des hôpitaux... « C'est clair que Charleroi ne règlera pas, à lui seul, le problème du réchauffement climatique, reconnaît l'échevin de l'Environnement Philippe Sonnet. Notre démarche vise à anticiper un certain nombre de défis qui, c'est une certitude, vous s'imposent à nous dans les prochaines années. Il ne fait aucun doute que la tonne équivalente carbone va devenir une unité de mesure incontournable dans toutes les politiques publiques. »

Les autorités communales ne se sont pas encore fixées d'objectif chiffré de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Mais les échevins réfléchissent déjà à des mesures contraignantes. Vis-à-vis des propriétaires de grosses cylindrées, par exemple. Mais aussi envers des entreprises soumissionnaires de marchés publics, en leur imposant un cahier des charges spécial intégrant des données relatives au bilan carbone. ■

ISABELLE SAUSSEZ